


<p>Direction régionale des affaires culturelles <b>Service régional de l'archéologie</b></p> <p>Affaire suivie par : Laure de Souris</p>	 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE</p>		
<p>N/réf. 22/lds/nj64 Date : 10/01/2022</p>	<p><b>Compte rendu des visites de Contrôle scientifique et technique</b></p>		
<p><b>Localisation</b></p>	28 - Eure-et-Loir	Ville :Tourey	
Lieu-dit : le Rogeret (zone sud)			
<p><b>Prescription</b></p>	Arrêté n° 21/0474 du 06/08/2021	Surface :18 000 m <sup>2</sup>	Période : Hallstatt final, La Tène ancienne
<p><b>Opérateur RSO</b></p>			
<p><b>Autorisation</b></p>	Arrêté n° 21/0671 du 14/10/2021	OA 0612922	
<p><b>Dates de l'opération</b></p>	25 octobre 2021 – 10 février 2022		
<p><b>Date de la visite</b></p>	<b>07/01/22</b>		
<p><b>Présents</b></p>	<p><u>DRAC SRA</u> : Simon Bryant, Laure de Souris</p> <p><u>Opérateur</u> : Audrey Delalande, responsable de l'opération (Éveha), Harold Lesthronne (responsable de secteur, Éveha), Christophe Loiseau (attaché scientifique, Éveha)</p> <p><u>Aménageur</u> : Anna Dang (Exia Production), excusée</p>		
<p><b>Composition de l'équipe</b></p>	2 personnes dont la RSO. L'équipe est constituée de 4 archéologues (le 07-01 le topographe était appelé sur un autre chantier et une personne avait un rendez-vous médical)		
<p><b>Moyens et protocole du décapage</b></p>	11 jours sont alloués au décapage mécanique (deux pelles et quatre tracto-bennes). Les tranchées de diagnostic sont entièrement vidées. Le décapage s'est achevé la semaine 45.		
<p><b>Résultats de l'opération</b></p>	<p>Sur l'ensemble des deux zones 178 anomalies naturelles ou anthropiques ont été enregistrées. Deux structures restes à fouiller ou à finir de fouiller.</p> <p>La période Néolithique semble peu représentée, puisque seulement quelques indices néolithiques ont été mis au jour en position résiduelle dans les comblements des structures.</p> <p>La majorité des faits protohistoriques sont situés dans la zone 1 (fosses, fosses-silos, silos). Huit foyers (six circulaires et deux allongés) ont été découverts, l'un d'entre eux reste à fouiller (zone 2).</p> <p>Un négatif d'axe de circulation nord-ouest / sud-est a été mis en évidence dans les deux zones (voie Chartres-Sens ?). L'hypothèse de terrain, à vérifier, met en lien ce tronçon de voie/chemin avec les carrières. L'ensemble pourrait remonter à la période antique ou médiévale ?). Il a été sondé deux fois dans toute sa largeur. Il mesure plus d'une dizaine de mètres de long. Les sondages mettent en évidence un niveau décarbonaté épais d'une dizaine de centimètres.</p> <p>Les deux carrières (une dans chaque zone) ont été fouillées par quart, permettant de restituer les processus de comblements. Il s'est avéré que les possibles aménagements repérés au début de la fouille (zone 1) étaient des comblements d'abandon. Les carrières sont comblées de la manière suivante :</p>		

	<p>- un possible niveau d'utilisation ;  - une succession de remblais très peu anthropiques scellés par un comblement massif. Des fragments d'un seul vase tourné ont été mis au jour dans la carrière de la zone 2. Il daterait de la fin de la période romaine ou du début du Moyen-âge (hypothèse de terrain). Seule la marne a été extraite. Des logs et des prélèvements micromorphologiques ont été réalisés.</p> <p>La période moderne ou contemporaine sont représentées par un squelette de cheval.</p> <p>Un collecteur contemporain traverse l'emprise de la zone 2.</p> <p>Les anomalies naturelles ont été fouillées mécaniquement. Il s'agit majoritairement de chablis (diamètres autour de 10 m). Aucun élément de datation ne permet de les rattacher à la période protohistorique. L'observation de leur répartition ne permet pas de mettre en avant une organisation structurée.</p> <p>Deux caisses de mobilier céramique ont été enregistrées.</p>
<b>Stratégie d'intervention</b>	Les deux zones sont traitées successivement. Dans la zone 1, la fouille concerne en priorité les fosses (au sens général) afin de les discriminer des anomalies naturelles (chablis et autres perturbations naturelles) et d'en comprendre leur organisation. Les trous de poteau fouillés se sont avérés être majoritairement des anomalies naturelles. Aucun plan de bâtiments n'a de fait été repéré à ce jour.
<b>Moyens mécaniques Fouille</b>	Les moyens mécaniques et humains sont conformes au PSI.
<b>Sécurité</b>	/
<b>Calendrier de l'opération</b>	La fouille des deux zones est quasiment achevée. Il reste à ce jour : - une fosse à finir de fouiller en zone 1 (fosse qui a livré de la céramique protohistorique, F15) ; - un four allongé sur la zone 2. Les anomalies naturelles ou anthropiques ont été fouillées mécaniquement ou manuellement.
<b>Observations</b>	Aucun autre vol n'a été commis depuis novembre. L'équipe a eu un moyen de chauffage d'appoint pendant le reste de la fouille permettant de chauffer un bungalow ;  La RSO fera la demande de la documentation photographique du diagnostic.
<b>Préconisations</b>	/
<b>Décisions</b>	La fouille se terminera la semaine du 10 janvier 2022 (semaine 2)
<b>Destinataires</b>	M. Bruno Zélie, DSR, bruno.zelie@eveha.fr M. Christophe Loiseau, attaché scientifique, christophe.loiseau@eveha.fr M. Antoine David, chargé de projet, antoine.david@eveha.fr Mme Audrey Delalande, RSO, audrey.delalande@eveha.fr Mme Anna Dang, Exia Production, adang@exia.fr

Orléans, le 10/01/2022

Le Conservateur régional de l'archéologie



Stéphane Révillion